

■ **Bâches Panchaud SA**, à Genève, fabrication et vente de stores, bâches, tentes et toiles imprégnées (FOSC du 17.02.1994, p. 945). Nouveau siège: Meyrin, chemin de la Pallanterie 7. Communication aux actionnaires: FOSC ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. La clause statutaire relative à l'apport en nature à la constitution est supprimée conformément à l'art. 628, al. 4 CO. Nouveaux statuts du 26.02.2002. Les administrateurs Hof-Bosio Bernard et Lourdin Denis signent désormais individuellement.

Journal no 2347 du 27.02.2002
(00369666 / CH-660.0.104.985-4)